

COMPETITION :

Régate du championnat de Ligue de la réunion du 23 février 2025. Nouvelle procédure suite à décision du Jury d'appel

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTRUCTION et AUTRES DEMANDES POUR ACTION DU JURY

Reçu Date : Heure : Par :	Heure limite de réclamation :	Cas Numéro :
1. Date de la course : 23/02/2025	Séries : INC3	Course numéro : 1
2. TYPE d'INSTRUCTION		
<input type="checkbox"/> Réclamation (allégation qu'un ou plusieurs bateaux ont enfreint une règle) <input checked="" type="checkbox"/> Demande de réparation <input type="checkbox"/> Demande de réouverture d'une instruction RCV 66		
<input type="checkbox"/> Demande d'instruction par jury complet RCV N1.4(b) <input type="checkbox"/> Rapport pour une pénalité discrétionnaire RCV 64.6 <input type="checkbox"/> Rapport concernant un accompagnateur <input type="checkbox"/> Rapport de mauvaise conduite RCV 69		
3. MES DETAILS – L'INITIATEUR – le réclamant, la personne faisant l'allégation, la demande ou le rapport		
Classe/Flotte : Interséries sans DER	No de voile/Nom du bateau : 61	Arbitre OU
Représenté par :	Nom : BOYER PATRICK	Téléphone : 0692730165
		e-mail : LUCOPA974@GMAIL.COM
4. L'AUTRE PARTIE – réclamé, jury ou comité pour les réparations, accompagnateur, personne du rapport pour mauvaise conduite		
Classe/Flotte ou Jury	No de voile/Nom bateau/Personne	Téléphone (si connu)
Comité de course	Direction de course	
5. INFORMER L'AUTRE PARTIE – si vous réclamez, comment avez-vous informé le bateau de votre intention ?		
En hélant : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
En arborant un pavillon rouge : <input type="checkbox"/> Non-requis <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
D'une autre façon : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui En lisant le mode de communication utilisé (WHATSAPP) par le CC		
6. L'INCIDENT Quand et où ?	Schéma (si utile) : indiquer le vent et le courant.	
Brève description. Je CC signale un retard par un envoi APERCU à terre vers 10H en communiquant par téléphone vers les clubs concernés. A 12H30 à mon passage au club organisateur pour s'informer de la suite, je ne constate pas de APERCU au mat d'un 420 comme indiqué dans les IC à l'article 5-1. Puis à mon départ du CNSP avec l'entraîneur du club BNO , cette dernière a scrupuleusement demandé au PCC de l'appeler pour lui indiquer sa décision de la suite à donner, ce qu'il n'a pas fait. En aucun cas, j'ai signalé un abandon de notre équipage. N'ayant pas été informé de l'affalé de APERCU dans les règles des IC, suivant l'article 3-1, notre équipage demande REPARATION pour omission par le CC entraînant notre non-participation à cette journée de championnat.		
Règles qui s'appliquent : 62-1a	Noms des témoins/N° voile : tous les concurrents du club BNO	

Continuer au dos de ce formulaire ou autre feuille si nécessaire.

PARTIE RÉSERVÉE AU JURY
A remplir et cocher tel que nécessaire

N° ...1.... Instruction commune avec les cas n° ...

- Retrait demandé Signature..... Retrait autorisé
- La demande d'instruction est dans les délais X Prolongation du temps limite
- Initiateur représenté par : Patrick Boyer Absent à l'instruction (RCV 63.1(b))
- Autre partie représentée par : Anthony Pailloux Prdt du CC Absent à l'instruction (RCV 63.1(b))
- Témoins : Interprète

- X Objections sur la composition du jury : x Non Si oui remarques :
- Oui Demande écrite identifie l'incident
- "Protest" hélé à la première occasion raisonnable
- X Pas besoin de héler ; autre partie informée à la première occasion raisonnable
- Pavillon rouge envoyé ostensiblement à la première occasion raisonnable

X La demande est recevable, l'instruction continue **La demande n'est pas recevable, l'instruction est close**

INTRODUCTION DU CAS : (Type d'instruction et une ou deux phrases pour présenter le cas, p.ex : « un incident bateau /bateau à la marqu sous le vent » ou « Une demande de réparation pour OCS »).

FAITS ETABLIS : Le matin du 23/02, le vent est de 25 à 30 nds. Un briefing entraîneur est annoncé à 9 H 04 sur le WhatsApp expérimental du championnat. Le CC décide de garder les coureurs à terre dans les différents clubs sans aperçu et communique avec les entraîneurs. Il reste en veille avec les entraîneurs toutes les heures via un groupe spécifique. Vers 13 H les conditions s'améliorent et les courses deviennent possibles. Il informe les entraîneurs à 13 H 09. L'entraîneur de la BNO informe que tous les coureurs de la BNO ont rangé leur matériel et ne sont plus là depuis la fin de matinée.

Le 61 de la BNO après avoir rangé son matériel vient au CNSP vers 12 H et y reste jusqu'à 12 H 40. Il repart car pense que cela ne va pas courir compte tenu de la météo.

61 n'est pas informé de la décision du CC de lancer les courses ni par le WhatsApp expérimental ni par son entraîneur. Il apprend à 14 H 30 que les courses sont en cours.

- Le croquis du bateau est validé par le jury

- Le croquis du jury est joint

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

Le PCC lorsque les conditions s'améliorent décide de lancer les course en informant les entraîneurs. L'entraîneur de la BNO ayant indiqué que plus aucun bateau de la BNO n'étant prêt à naviguer, le PCC attend les autres bateaux présent et fait courir.

L'IC 3.1 indique que les avis aux concurrents seront postés au tableau officiel situé dans les clubs des coureurs. Le groupe WhatsApp vient en complément et est expérimental.

Le PCC a communiqué aux entraîneurs des clubs ses intentions.

Le fait qu'il n'ait pas communiqué sur le groupe expérimental ne peut lui être reproché

DECISION

- Demande rejetée Bateau(x) : DSQ course(s) n°
- Pénalisé(s) comme suit :**
- X Réparation non accordée
- Réparation accordée comme suit :
- Demande de réouverture d'instruction : refusée acceptée

Président du jury et autres membres Bernard PORTE, Lisa Oudin, Marc Guessard

Signature du Président : Bernard PORTE

Date et heure : 16 mars 2025 18 h 20

Décision écrite demandée par..... Transmise le